

services que Nous avons rendus, vous avez raison d'affirmer que Nous n'avons fait entre les belligérants aucune distinction.

Avec non moins de raison, vous Nous louez noblement d'avoir pris en main, chaque fois que le moment Nous sembla opportun, l'intérêt général des nations, d'avoir cherché à faire cesser le carnage et la dévastation et d'avoir conseillé la paix, une paix conforme à la justice. Et vous déplorez qu'on n'ait pas obéi à la voix et aux exhortations d'un Père, alors surtout que ce Père proposait les seules mesures de conciliation qui paraissaient possibles. Cette manière de répondre à Notre charité, Nous l'avons soufferte avec chagrin. Qui eût cru en effet que Nos efforts, pleins d'un paternel amour, pour réconcilier les hommes entre eux, seraient tournés contre Nous en sujet de haine populaire? Pourtant, dans tout cela, il ne faut pas tant s'étonner de la méchanceté de certains hommes Nous accusant publiquement et amèrement de favoriser l'un des deux partis, que de l'irréflexion de ceux qui ont ajouté foi à une accusation aussi dénuée de fondement.

Nous avons appris avec la plus grande joie, par votre lettre, que pareille légèreté de jugement ne saurait être reprochée aux catholiques canadiens de l'une et de l'autre langue, et que ceux-ci, au sujet de cette guerre, ont toujours été d'accord, de sentiment et de parole, avec Nous. Cette attitude est bien conforme au profond respect et au vif attachement qui les animent envers le Siège Apostolique, et dont votre lettre témoigne si hautement. Aussi est-ce Notre désir que vous-même, en Notre nom, marquiez à ces fils très aimants Notre reconnaissance pour la consolation qu'ils Nous donnent.

Quant aux autres, Nous ne désespérons pas de les voir comprendre enfin qu'ils se sont trompés. La vérité, en effet, est telle qu'aucune puissance au monde ne peut l'affaiblir et l'obscurcir jusqu'au point d'empêcher qu'elle n'apparaisse un jour avec plus d'éclat.

Pour Nous, n'ayant nul souci de ce que des hommes, imbus de préjugés, pensent de Nous, Nous continuerons d'accomplir tout ce que Nous impose Notre devoir apostolique, appuyé sur le secours de Celui qui a promis d'être avec Nous "tous les jours jusqu'à la consommation des siècles."

Comme gage des dons divins et en témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement, à vous, Notre cher Fils, et à tout le clergé et le peuple de l'Eglise du Canada, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le seizième jour d'octobre 1918, la cinquantième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, Pape.